





IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Micheline Lecomte, appuyée de M. René Roy;

D'accepter l'ordre du jour tel quel en ajoutant les points *Événement survenu à La Corne* au point 7. *Autres sujets*. Il est suggéré de laisser le point 7. ouvert.

**ACCEPTÉ.**

**LECTURE ET  
APPROBATION DU  
PROCÈS-VERBAL  
CE-11-11-14**

CE-340-15 Mme Nadon fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 11 novembre 2014.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. René Roy, appuyé par M. Daniel Bilodeau;

QUE le procès-verbal de la réunion du 11 novembre 2014 soit accepté en y modifiant le format de la date 11-11-14 au lieu de 14-11-11.

**ACCEPTÉ.**

**RÉALISATIONS DES  
ACTIONS DU COMITÉ  
SST DU CFH  
2012-2014**

M. Doyon est invité à venir faire part aux membres des réalisations du comité SST du CFH.

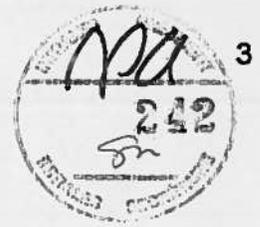
Réjean explique que le Centre de formation Harricana est encore en nomination à la CSST, cette fois-ci pour le concours provincial dans le volet *Éducation à la prévention*. Sur 57 projets présentés en province, 5 étaient retenus comme finalistes. Sur 3 projets présentés, le centre fut nommé 2 fois. Les deux projets retenus sont : le *Cadenassage* et la *Cabine protectrice – chargeuse PATSU*. C'est lors du gala provincial à Québec le 5 mai prochain que nous connaissons les résultats.

Des représentants de la CSST viendront filmer les projets le 9 avril prochain.

Réjean donne l'information concernant le nouveau logiciel VEGA qui donne accès aux fiches SIMDUT de tous les produits dangereux. Lorsque Réjean aura terminé de faire toutes les fiches, elles seront mises dans un cartable qui sera accessible au magasin. Il est convenu que des cartables soient faits et disposés dans divers endroits à la forêt école.

Il fait la démonstration du logiciel qui semble très facile d'utilisation.

Réjean explique que suite à l'incident d'électrification survenu dans les ateliers, les enseignants de mécanique industrielle auront une formation sur le port d'équipement Arc Flash pour éviter les incidents lors de cours pratiques. Deux équipements ont été achetés au coût de 455 \$ / chacun.



M. Doyon fait un retour sur la visite de M. Stéphane Paré, inspecteur de la mutuelle de prévention NOVO. Il explique qu'ils ont fait la visite du pavillon central, du pavillon de la foresterie (Amos) et du pavillon de la santé. Beaucoup de commentaires positifs concernant l'organisation du centre en santé et sécurité.

**PRÉVISION DE LA  
CLIENTÈLE  
SCOLAIRE  
2015-2016**

Monsieur Ayotte invite M. René Roy à faire un bilan des prévisions de clientèle scolaire pour l'année 2015-2016. Monsieur Roy distribue un tableau de clientèle et en fait l'explication. Il donne aussi l'information concernant la gratuité scolaire pour les élèves qui proviennent de la France.

**PROJET DE  
CALENDRIER  
SCOLAIRE  
2015-2016**

Monsieur St-Onge mentionne que le point « Projet de calendrier » sera traité à la prochaine rencontre institutionnelle, soit le 7 avril prochain étant donné les nombreux questionnements concernant les dates de début et les cycles de paies.

**CONCOURS  
CHAPEAU, LES  
FILLES!**

M St-Onge invite Madame Nadon à donner l'information concernant le concours *Chapeau, les filles*. Celle-ci mentionne que le concours régional n'a pas lieu cette année. Cependant, les élèves sont invitées à participer au concours national à Québec. Le concours est ouvert depuis le 20 mars et se termine le 17 avril. Les élèves ont été informées et pourront bénéficier de l'aide de Madame Nadon pour compléter leur dossier.

**AUTRES SUJETS  
ÉVÈNEMENT À LA  
CORNE**

Le directeur M. St-Onge rappelle la tragédie survenue à La Corne dernièrement. Une collecte sera faite pour la jeune mère qui a perdu toute sa famille dans un incendie afin qu'elle puisse se procurer un nouveau violon. Un message sera envoyé demain à tous et une boîte sera installée sur le bureau de Sylvie Nadon. Les gens pourront y faire leur don et ce, jusqu'au 7 avril.

**ÉTOILE DU SOURIRE**

M. Ayotte remet, à cette séance, 3 étoiles du sourire. La première va à M. Réjean Doyon pour son travail effectué au comité SST. La deuxième à M. René Roy, pour ses 25 ans de travail à la CSH fêtés l'an passé et à Madame Sylvie Nadon, pour ses 25 ans de travail à la CSH fêtés cette année.



**LEVÉE DE  
L'ASSEMBLÉE**

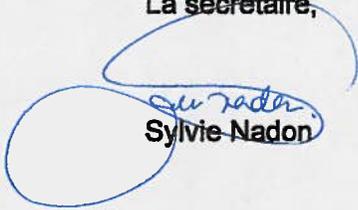
**CE-341-15  
Micheline Lecomte**

Il est proposé par M. René Roy, appuyé de Mme

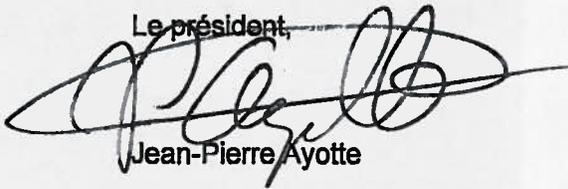
QUE l'assemblée soit levée. Il est 8 h 20.

**ADOPTÉ.**

La secrétaire,

  
Sylvie Nadon

Le président,

  
Jean-Pierre Ayotte